



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **FLASH DIFFUSIONS SA**, rue du Tir-au-Canon 4,
1227 Carouge
2. **Remarques:** Commerce, location de matériels, notamment de matériels informatiques et de produits et articles se rapportant à l'esthétique, la santé et la beauté; acquisition, distribution, concession et exploitation de logiciels ou licences d'utilisation en rapport avec l'esthétique, la santé et la beauté; études, conseils, formation et prestations de services dans ce domaine.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
 1. L'état de collocation (réf. n° 1);
 2. l'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
 3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
 - vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
 - dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. no 1-3)
Pour tout renseignement:
Groupe no 2, tel 022 388 89 02
2006 000791 Y / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

06030656

